



Arifor info n°5 – du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2006

## ***Contrat de professionnalisation***

### **Aider les entreprises des secteurs en tension à recruter via le contrat de professionnalisation.**

L'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) lance une campagne de communication visant à aider les entreprises à recruter via le contrat de professionnalisation. Cette campagne de communication poursuit un objectif : accompagner les entreprises dans leurs politiques de recrutement, en les aidant à mieux utiliser les nouvelles dispositions relatives à ce contrat. Renseignements : AFPA, Florent Longuépée, Amine Moussaoui, 01 48 70 50 62 ou [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)

Source : AEF - Dépêche n°2325 - Jeudi 9 mars 2006.

## ***Diplôme et titre***

### **La création du certificat d'aptitude professionnelle agricole option productions horticoles.**

L'annexe de l'arrêté du 15 février 2006 du ministère de l'agriculture et de la pêche modifie et précise l'épreuve ponctuelle terminale « bases scientifiques » de l'option productions horticoles du certificat d'aptitude professionnelle agricole.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE0600371A>

Source : Journal Officiel, n°50, 28/02/2006, p. 3061

### **La définition et les conditions de délivrance du BTS « électrotechnique ».**

L'arrêté du 23-1-2006 paru au JO du 2/2/2006 fixe la définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « électrotechnique ».

[http://www.education.gouv.fr/bo/2006/8/ME\\_NS0600100A.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2006/8/ME_NS0600100A.htm)

Source : Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale, 23 février 2006.

### **La définition et les conditions de délivrance du BTS « banque »**

L'arrêté du 24/1/2006 paru au JO du 2/2/2006 complète la liste des diplômes permettant des dispenses d'unités au Brevet de Technicien Supérieur « banque » figurant à l'annexe I de l'arrêté du 13/07/2001.

[http://www.education.gouv.fr/bo/2006/8/ME\\_NS0600092A.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2006/8/ME_NS0600092A.htm)

Source : Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale, n°8, 23 février 2006.

### **Arrêté du 26 janvier 2006 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier.**

Après la présentation des conditions requises pour exercer la fonction d'auxiliaire ambulancier, l'arrêté décrit les conditions d'accès à la formation ; le contenu et l'organisation pédagogique de la formation ; l'organisation des épreuves de certification et les modalités de fonctionnement des instituts de formation d'ambulanciers. A consulter sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANP0620487A>

## *Discriminations*

### **L'Afpa Lorraine met en ligne 11 clips sur les discriminations.**

La série aborde les discriminations : racisme, mais aussi machisme, difficulté des femmes à se faire une place sur le marché du travail, rejet du handicap, homosexualité, jeunes, vieux, couples mixtes, difficulté de la recherche d'emploi quand on n'est pas un "vrai" français. Ces 11 clips indépendants les uns des autres, abordent différentes situations de la vie quotidienne. A visionner sur [http://tfs.lorraine.afpa.fr/ilias3/content/lm\\_presentation.php?ref\\_id=3756&obj\\_id=5771](http://tfs.lorraine.afpa.fr/ilias3/content/lm_presentation.php?ref_id=3756&obj_id=5771)

### **Projet de loi pour l'égalité des chances.**

Le ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et le ministre délégué à la Promotion de l'Egalité des Chances ont présenté un projet de loi pour l'égalité des chances. Ce projet de loi a pour objet de mettre fin aux situations d'inégalité des chances et aux discriminations dont sont victimes les populations des quartiers difficiles, particulièrement les jeunes.

Plus d'informations sur : [http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite\\_legislative/pl\\_egalitedeschances.htm](http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite_legislative/pl_egalitedeschances.htm)

## *Entreprises et formation*

### **Perspectives 2006 : l'activité des PME, leurs intentions, pratiques et besoins.**

L'Agefos Pme a publié son Baromètre Formation Annuel, réalisé en collaboration avec Ipsos, à partir d'une enquête auprès de 500 entreprises, pour connaître leurs intentions en terme d'activité, d'emploi et de formation professionnelle. Cette treizième édition de « Perspectives » présente sous l'angle prospectif l'activité des PME, leurs intentions en matière d'emploi, leurs pratiques et leurs besoins de formation.

Accéder directement au baromètre sur : [http://www.agefos-pme.com/fileadmin/fichiers\\_national/perspectives\\_2006.pdf](http://www.agefos-pme.com/fileadmin/fichiers_national/perspectives_2006.pdf)

## *Immigration*

### **Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure...**

Les récentes émeutes urbaines ont mis en évidence les difficultés que rencontre une partie de ceux que l'on appelle les jeunes issus de l'immigration, c'est à dire les jeunes qui, nés ou arrivés très tôt en France, ont des parents immigrés. Parmi ces difficultés, l'accès à l'emploi occupe sans doute une place prépondérante. Depuis le début des années 90, un certain nombre de travaux convergents pour montrer que l'origine, qui renvoie au pays où sont nés les parents, n'est pas un facteur neutre sur le marché du travail.

A télécharger sur : <http://www.cereq.fr/pdf/b226.pdf>  
Source : *Bref Cereq - n°226 - 01/01/2006 - 4 p.*

## *Lutte contre l'illettrisme*

### **Lutte contre l'illettrisme : les priorités du gouvernement.**

Alors qu'une récente enquête de l'INSEE vient de révéler qu'en France 9 % des adultes sont en situation d'illettrisme, la ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité a présenté une communication sur la lutte contre l'illettrisme, en Conseil des ministres, le 12 octobre dernier. Trois priorités ont été définies : la promotion de l'offre de formation, en direction des particuliers, des structures chargées de l'accueil et de l'orientation ainsi que des entreprises ; la mobilisation des services publics de proximité ; l'encouragement de la formation des salariés. Enfin, les programmes familiaux permettant de réintroduire l'écrit et la lecture au sein des familles en situation de difficulté, mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2004, seront poursuivis et articulés avec les dispositifs de réussite éducative prévus par le plan de cohésion sociale. Communiqué à télécharger sur : [http://www.premier-ministre.gouv.fr/IMG/rtf/Communique\\_du\\_12\\_octobre\\_2005.rtf](http://www.premier-ministre.gouv.fr/IMG/rtf/Communique_du_12_octobre_2005.rtf)

## ***Organismes de formation***

### **La Fédération de la formation professionnelle publie son annuaire 2006 et se dote d'un nouveau logo**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) vient de publier l'annuaire 2006 de ses adhérents, organismes privés de formation de toutes tailles et de tous secteurs. Cet annuaire détaille l'activité des quelque 320 organismes membres de la Fédération. Chaque organisme de formation est présenté sous forme d'une fiche décrivant sur une page ses activités (domaines de formation, types de formation, publics visés...) et donnant les chiffres clés de l'entreprise : chiffre d'affaires, effectifs, intervenants extérieurs, etc. Par ailleurs, la FFP s'est dotée d'un nouveau logo « symbolisant toujours le rassemblement mais donnant une image plus moderne de la Fédération ».

A consulter sur : [www.ffp.org](http://www.ffp.org)

Source : AEF, 28/02/2006

## ***Public : handicapés.***

### **Deux circulaires DGEFP sur les nouvelles modalités de respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.**

La DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) vient de diffuser deux circulaires aux préfets relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Datées du 22 février 2006, les circulaires précisent les dispositions fixées par les décrets pris en application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 et publiés au journal officiel du 10 février 2006.

Lire la loi :  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANX0300217L>

## ***Public : jeunes***

### **Fonction publique et communication ont les faveurs des jeunes**

Une étude a été réalisée par Ipsos et CGPME, en février dernier, sur un panel de 604 jeunes âgés de 15 à 25 ans, afin de connaître leur perception de l'entreprise. Il en ressort que les multinationales leur font peur. Ils ne sont plus que 15% à espérer y travailler (24% en 2003) alors que 35% d'entre eux préféreraient intégrer la fonction publique et 32% une PME. Les secteurs d'activité les plus tentants sont la fonction publique et la communication (74%). En revanche, le BTP n'intéresse que 34% des sondés et en rebute 66%. Indépendamment des résultats d'ensemble, ce sont les 15-19 ans, les hommes et les provinciaux qui se révèlent les plus optimistes, alors que leurs aînés (les 20-25 ans), les femmes et les Franciliens apparaissent un peu plus en retrait.

Télécharger l'étude :

<http://www.cgpme.fr/documents/rapportjeunessynthese.pdf>

## ***Validation des acquis***

### **Cycle de réunions VAE et mesure en faveur de l'apprentissage dans l'alimentaire.**

Afin de présenter le dispositif VAE et les nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage aux artisans du secteur de l'alimentation, 6 réunions d'informations décentralisées dans les Ardennes sont mises en place. Elles ont lieu à un horaire adapté à celui des entreprises artisanales du secteur de l'alimentation (le lundi à 10h30) :

- Vouziers : Lundi 20 mars 2006 Salle B du Centre Polyvalent Rural,
- Rethel : Lundi 27 mars 2006 Mairie,
- Fumay : Lundi 10 avril 2006 Mairie,
- Rimogne : Lundi 15 mai Mairie,
- Sedan : Lundi 22 mai 2006 Salle des Commissions, Hôtel de Ville, Place Turenne.

Pour plus d'informations : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes, demander Cyrille JEANNETEAU ou Armelle BOER au 03.24.56.81.81

## **Le Congé VAE : un outil encore méconnu mais utile.**

Le CVAE permet au candidat de rencontrer des conseillers et d'éclairer son choix. Bien qu'encore largement ignoré des salariés, il les aide à bien conduire leur VAE. 81% des candidats ayant pris un CVAE en ont été satisfaits. Le public demandeur du CVAE au Fongecif est essentiellement composé de femmes (70%), plutôt des employés (50%) que des ouvriers (3%) dont le niveau de diplôme est pour 80% des demandeurs inférieur ou égal au bac. La moitié des demandeurs se sont débrouillés seuls pour trouver la certification qu'ils recherchaient, 30% ont demandé l'aide d'un professionnel, 38% celle d'un valideur et 13% celle du Fongecif.

Plus d'informations sur :  
<http://www.fongecif.com/>

## **MESSAGE**

### **L'ARIFOR communique sur son offre 2006 au cours de petits déjeuners. (8h30 à 10h00)**

Ces rencontres auront lieu à :

- Troyes le 4 avril à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 6 rue Jeanne d'Arc,
  - Châlons en Champagne le 6 avril à l'Arifor 79 av. de Ste Ménehould,
  - St-Dizier le 7 avril à la CCI 55 rue du Président Carnot et
  - Charleville Mézières le 13 avril, à la DDTEFP 18 avenue F. Mitterand.
- Informations et invitation sur :  
<http://www.arifor.fr/index.php>

### **VAE - Modules de soutien formatifs.**

L'Etat (DRTEFP) met en place dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, des modules de soutien formatif dans les Ateliers de Pédagogie Personnalisée afin de faciliter la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience aux personnes ayant des déficits dans les savoirs de base. Plus d'informations sur :  
<http://www.arifor.fr/reseaux/app/index.php>

## **AGENDA**

**23 au 25 mars.**

Le salon de la formation continue 2006 se tiendra au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. Organisé par Génération formation, département formation continue, emploi et ressources humaines du groupe L'Étudiant. Une vingtaine de conférences sont programmées pour faire le point sur la VAE (validation des acquis de l'expérience), le DIF (droit individuel à la formation), le CIF (congé individuel de formation), le bilan de compétences ou encore le coaching et la gestion du stress... Contact : Maude Sabatou 01 48 07 43 16 ou [maude.sabatou@letudiant.fr](mailto:maude.sabatou@letudiant.fr)

**29 mars**

### **L'égalité femmes – hommes intéresse-t-elle l'éducation et la formation ?**

Dans le cadre des 9èmes rencontres de l'éducation et de la formation en Champagne-Ardenne, l'IUFM et le GIP EFTLV organisent une journée sur le thème de « L'égalité femmes – hommes intéresse-t-elle l'éducation et la formation ? » Cette manifestation aura lieu à l'IUFM Champagne-Ardenne, 23 rue Clément Ader à Reims, de 9 h à 17 h.

Renseignements et inscription :  
03.26.50.59.68 ou <http://www.reims.iufm.fr>

**29 mars**

### **Education au développement durable et à la solidarité internationale.**

Cette journée d'échanges, de formation et de concertation du réseau des élus, citoyens et professionnels pour la coopération, organisée par l'Institut Régional de COopération Développement (IRCOD), aura lieu au Lycée Agricole de Chaumont Choignes de 9h30 à 17h30.

Renseignements et inscription :  
03.26.69.24.75 ou [ircod@wanadoo.fr](mailto:ircod@wanadoo.fr)